



NOTICE D'INFORMATION « INVITATIONS - TOUR DE L'AIN »

PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

La gestion des invitations Région sur le Tour de l'Ain, dans le contexte actuel, nécessite un traitement de données personnelles par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et l'organisateur du Tour de l'Ain.

1 OBJET DU TRAITEMENT DES DONNEES

1.1 FINALITES

Le traitement des données a pour objet la gestion des invitations sur le Tour de l'Ain et le respect des exigences sanitaires (Covid-19) et sécuritaires (Vigipirate).

Il permet à la Région Auvergne-Rhône-Alpes :

- De gérer ses invités : inscription, invitation, relance, annulation, suivi, statistique et enquête de satisfaction
- De répondre aux exigences sanitaires et sécuritaires imposées

1.2 BASE LEGALE

Article n°6.1(e) du Règlement Général sur la Protection des Données - RGPD (du 27 avril 2016, n°2016/679)

Ce traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public dont est investi le responsable du traitement.

2 DONNEES TRAITEES

2.1 CATEGORIES DE DONNEES TRAITEES

Les données traitées peuvent être relatives :

- Données d'identification
- Documents officiels (retrait des invitations)
- Vie professionnelle
- Données de navigation (internet)
- Données de connexion

2.2 SOURCE DES DONNEES

Les données recueillies proviennent de leur communication volontaire par les personnes concernées.

2.3 CARACTERE OBLIGATOIRE DU RECUEIL DES DONNEES

Ce traitement prévoit, sauf mention contraire, le recueil obligatoire des données qui sont nécessaire à votre inscription.

En cas de non-fourniture des données à renseigner obligatoirement, votre inscription ne sera pas prise en compte.

2.4 PRISE DE DECISION AUTOMATISEE

Le traitement ne prévoit pas de [prise de décision automatisée](#).

3 PERSONNES CONCERNEES

Le traitement de données concerne :

- Les bénévoles et membres des associations et clubs sportifs,
- Les élu(e)s et les invité(e)s du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes.

4 DESTINATAIRES DES DONNEES

4.1 CATEGORIES DE DESTINATAIRES DES DONNEES

En fonction de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données :

- Les services autorisés de la Région Auvergne-Rhône-Alpes,
- Les prestataires de la Région,
- La Préfecture de l'Ain,
- L'organisateur de l'évènement.

4.2 TRANSFERTS DES DONNEES HORS UE

Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé.

5 DUREE DE CONSERVATION DES DONNEES

Les données seront conservées pendant une durée de 6 mois à compter de la fin de l'évènement.

À l'issue de cette conservation (liée au traitement), les données sont archivées, supprimées ou anonymisées (à des fins statistiques) dans la limite et les conditions prévues en matière de respect des obligations légales, en particulier celles issues du Code du Patrimoine.

6 SECURITE

Les mesures de sécurité mises en œuvre conformément à nos obligations portent notamment :

- Le transport, la communication et le stockage des données sécurisées ;
- L'habilitation et l'exploitation des données ;
- La pseudonymisation et le chiffrement des données à caractère personnel ;
- Les moyens permettant de garantir la confidentialité, l'intégrité, la disponibilité et la résilience constantes des systèmes et des services de traitement.

7 VOS DROITS SUR LES DONNEES VOUS CONCERNANT

Vous pouvez accéder et obtenir copie des données vous concernant, vous opposer au traitement de ces données, les faire rectifier et, sous certaines conditions, les faire effacer. Vous disposez également d'un droit à la limitation du traitement de vos données.

7.1 EXERCER SES DROITS

Vous pouvez contacter l'interlocuteur indiqué ci-dessous :

Par courrier :

Région Auvergne-Rhône-Alpes
Direction de la Communication

1 Esplanade François Mitterrand
CS 20033
69269 LYON Cedex 2

Par courriel : dircom@auvergnerhonealpes.fr

7.2 COORDONNEES DU DPO

Pour toute information complémentaire sur les traitements de données personnelles gérés par la Région, vous pouvez contacter son délégué à la protection des données. Il pourra vous être demandé de joindre tout document permettant de prouver votre identité :

Par courrier :

Région Auvergne-Rhône-Alpes
Direction des affaires juridiques
A l'attention du délégué de la protection des données (DPO)
1 esplanade François MITTERRAND - CS20033
69269 Lyon Cedex 2

Par courriel : dpo@auvergnerhonealpes.fr

7.3 RECLAMATION (PLAINTÉ) AUPRES DE LA CNIL

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits sur vos données ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation (plainte) en ligne à la CNIL ou par voie postale.